

Gare aux vols d'eau et d'Électricité !

Dossier de la rédaction de H2o
November 2016

Le Conseil du Gouvernement a adopté le 25 octobre 2016 deux projets de décret au niveau du ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures ainsi qu'au niveau du ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène. Les deux projets portent sur le contrôle et la répression des pratiques frauduleuses de vols d'eau potable et de vol d'Énergie Électrique. Les pertes consécutives à ces vols s'établissent entre 15 et 20 % de la production. Et les voleurs ne sont pas seulement des simples ménages particuliers, mais aussi de "gros bonnets" disposant entre autres, de grandes villas, des établissements hôteliers et des entreprises.

Navalona R., Midi Madagasikara (Antananarivo) - Afrique